

CONSEIL ECOLE ELEMENTAIRE DE LA VERVILLE DU 16 Octobre 2012

Présents :

Pour la Mairie : Mr DUGOIN, Mr FERET, Mme PERUZZO.

Pour l'école : Mmes SIMONS, SABATER, VANDENDRIESSCHE, DILLIES, TOUSSAINT, DUEZ-NAIN, LE GOADEC ; MM. NAIN, RIDOUX, ROUMEGOUX, CAILLIET.

Pour les parents d'élèves :

Pour la FCPE : Mmes DELAGE, DESPREZ-MORRICE, SURJUS, RINALDI, M. GUEZO

Pour le GPEI : Mmes RESSICAUD, CAMSAT, SAMAMA, BRISBARE.

Mme Le Goadec remercie vivement Mr FERET pour sa réactivité et sa disponibilité à chaque fois qu'il a été nécessaire d'intervenir sur les locaux.

1 - LE POINT SUR LES LOCAUX / DEMANDE D'UTILISATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES POUR L'EPS :

Il a été obtenu de pouvoir profiter du DOJO le vendredi après-midi et de 2 créneaux de 1 heure sur Les Myrtilles (mardi et jeudi). A la demande de bus pour se rendre sur les installations sportives, Mr Le Maire a accepté de faire le maximum pour fournir un bus pendant les périodes les plus froides et en fonction du temps. Il est demandé que ce bus soit mutualisé en raison du coût que cela impliquera. Il n'est pas possible d'obtenir un bus toute l'année car le budget de la mairie ne peut pas l'absorber.

Mme Le Goadec nous informe que les réunions qui concerneront plusieurs classes se tiendront le vendredi soir aux Myrtilles.

Il est demandé à la mairie :

- Une grande poubelle avec couvercle pour la cour de récréation.
- De peut-être prévoir de peindre des jeux au sol (Mr FERET a demandé à Madame la Directrice de dessiner sur des plans ce que le corps enseignant souhaiterait) ; ce point sera évoqué en conseil de délégués.
- D'installer des boîtes aux lettres et tableaux d'affichage pour les fédérations de parents d'élèves.

Il est rappelé que les parents ne doivent pas se garer sur les pelouses qu'ils dégradent et également en raison du risque de renverser un enfant. Nous leur demandons de privilégier le parking de l'autre côté du centre commercial, qui est très grand.

Il persiste dans la cour des zones de stagnation de l'eau, c'est un chantier très lourd (100000 Euros) qui n'a pas été fait avant l'installation de l'école. En ce qui concerne le passage piétons des maisons mitoyennes vers l'école : s'il s'agit de la tour de l'avaloir qui est affaissée, c'est du domaine du SIARCE, sinon si c'est un problème de chaussée, les travaux sont trop importants et trop chers.

Les convoyeurs de fonds sont parfois intervenus dans des plages horaires où les enfants sont présents, la Mairie a pris contact avec la société de convoyage, car il était prévu qu'ils accèdent par l'autre côté du centre commercial.

Il a été demandé la création d'un passage piétons pour les enfants qui arrivent de la route de CHEVANNES.

2 - RECUPERATION DES 2 JOURS DES VACANCES DE LA TOUSSAINT :

Ces 2 jours seront remplacés par les mercredi 22 mai et vendredi 05 juillet 2013. La garderie, la cantine et l'étude fonctionneront normalement ces jours là.

3 - ACTIVITES DU MIDI :

Les CM1 bénéficient d'un intervenant pour jouer au BRIDGE (en rapport avec le projet d'école) tous les lundis pendant 1 heure. La BCD va reprendre prochainement (les enfants circuleront librement entre les 2 cours pour y accéder). Nous avons besoin de parents volontaires pour assurer une ouverture plus fréquente (2 parents par jour disponibles entre 11h30 et 13h30). Il est aussi prévu l'intervention d'une personne de « Lire et faire lire » en dehors des jours de BCD pour que cela puisse se tenir dans la salle.

4 - LANGUES :

L'anglais sera abordé par les enseignants habilités à partir du CE1. Pas de germanistes cette année.

5 - SORTIES SCOLAIRES :

Il y aura 5 classes de découverte cette année (2 CP, 2 CE2 et 1 CM1). Le lieu sera identique (Centre du Gué de Frise à Arquian dans le 58, proche de Guédelon). Les 2 classes de CP partiront le 18 mars 2013 et les 3 autres classes le 8 avril 2013.

6 - POINT TRAVAUX NOUVELLE ECOLE :

Tout est maintenant détruit. Le gros œuvre est avancé à 40% et sera terminé fin janvier. L'entreprise a pour le moment quelques jours d'avance sur le calendrier des travaux qui, nous l'espérons, ne sera pas modifié en raison des éventuelles intempéries. Les équipes des 2 écoles (maternelle et élémentaire) seront prochainement consultées par l'architecte pour le choix des couleurs (intérieur des locaux).

7 - POINT MAIRIE :

La question est posée concernant le rapatriement du Centre de Loisirs sur la nouvelle école. Mr Le Maire répond que cela n'est pas prévu pour le moment mais que l'école est construite pour pouvoir évoluer dans le temps en fonction des besoins.

8 - REGLEMENT INTERIEUR :

Le règlement intérieur est reconduit cette année.

9 – COMPTES DE COOPERATIVE :

Situation au 16/10/12 : 11 879.99€

Recettes : 7366 Euros

Dépenses : 2542.80 Euros

L'argent de la coopérative est reversé à chaque classe, à hauteur de 12€ par élève, pour l'achat de petites fournitures dans les classes. Les spectacles sont payés en sus.

La cotisation annuelle à l'USEP coûte 1065,00 Euros

La cotisation à l'OCCE coûte 456.80 Euros.

La coopérative est financée à 50% par la Mairie, 40% par les parents et 10% par les photos (car le photographe reverse 30% de la vente des photos à l'école).

10 - BILAN EXPO-LIVRES :

L'expo-livres a rapporté 170 euros en bons d'achat à l'école. La directrice remercie les parents FCPE qui se sont investis pour la réussite de cette opération.

10 - QUESTIONS DIVERSES :

Il n'y aura pas de fête de l'école en raison des locaux qui ne s'y prêtent pas.

La mairie envisage une nouvelle ligne de transport scolaire entre la nouvelle école et les nouveaux lotissements qui y seront rattachés.

Valérie Delage (FCPE)

Mme Le Goadec (Directrice)

Laurence Samama (GPEI)

(secrétaire de séance)